MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

5ème année n) IO Edition Générale n° 4 3 Avril I957

AVERTISSEMENT — TAVELURES — Toutes zones

La fin des contaminations primaires se produit avec les pluies actuellement enregistrées sur l'ensemble de la Circonscription. Quelques contaminations secondaires vont également être possibles sur les poiriers. Aussi, dès réception du présent avis, et au plus tard avant le I2 avril, il est nécessaire de renouveler la protection des poiriers et des pommiers. Utiliser :

- Captane
- Soufre micronisé
- Zinèbe
- Bouillie sulfocalcique

- Thirame (
- Zirame (
- Dichloronaphtoquinone (
- Thiocyanodinitrobenzène (
- Oxyquinoléate de cuivre (

Ces produits font l'objet d'une autorisation provisoire de vente.

Préférer le soufre micronisé ou la bouillie sulfocalcique dans les vergers très envahis par l'oïdium en I956.

Sur les pommiers à floraison tardive, le traitement préfloral peut être réalisé avec :

- Bouillie bordelaise
- Oxychlorure de cuivre
- Sulfate basique de cuivre
- Certaines oxydes cuivreux

INFORMATIONS — MONILIA de l'ABRICOTIER — Zones I, II, III

Renouveler, s'il y a lieu, la protection en pulvérisant un anticryptogamique de synthèse. Eviter d'utiliser les produits soufrés sur les fruits destinés à la conserverie.

ARAIGNEES ROUGES — Toutes zones

Des traitements spéciaux sont parfois nécessaires; utiliser au printemps :

- Endothion
- Malathion
- Aramite (sauf sur poirier)
- Chlorophényl trichloréthanol
- Chlorobenzylate
- Chloropropylate

L'Inspecteur
P.BERVILLE

Le Contrôleur,
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avert.Agric.du Languedoc-Roussillon,I6 rue République Montpellier.
Le Gérant :TROUILLON.Autorisation du 6/3/56.